

Image not found or type unknown



Litige avec un cuisiniste car livraison non respectee

Par **jo38**, le **14/09/2010** à **08:10**

Bonjour, rndelai de livraison non respectee, commande non passee, ils ont une chartre de 80e par semaine qu'ils m'ont deduis de ma facture .En meme temps je leur est demande un geste commercial ,ils m'ont repondu on verra et j 'atends .est ce que j'ai droit à ce geste commercial.rnmerci de me rendre reponse